

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-JUSTE-DU-LAC, À LA SALLE MUNICIPALE, LE MARDI 11 AOUT 2020 À 19 h 30, SOUS LA PRÉSIDENTE DE M. MARIO GUIMONT, MAIRE SUPPLÉANT**

**Son présent :** Messieurs les conseillers; Mario Guimont, Yves Fontaine, Wilfrid Bérubé ainsi que mesdames les conseillères; Denise Lord, Céline Dubé Ouellet

**Secrétaire d'assemblées :** Madame Dominique Létourneau

**ORDRE DU JOUR**

1. OUVERTURE
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
- 3.1 PROCÈS-VERBAL 7 JUILLET
4. TRÉSORIE
- 4.1 COMPTE
5. CORRESPONDANCE
6. DOSSIER DU MAIRE
- 6.1 RETOUR SUR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC
7. ADMINISTRATION/DIRECTION GÉNÉRALE
- 7.1 PARTENARIAT AVEC AGROÉNERGIE DE L'EST
- 7.2 ANNULATION DE SOLDE/MAUVAISE CRÉANCE
- 7.3 AVIS D'ÉLECTIONS
- 7.4 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LORS DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION DÈS 2021
- 7.5 ADVL MARKETING TERRITORIAL/VOLET 4, SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGION ET RURALITÉ
9. AFFAIRE NOUVELLE
  - A)
  - B)
  - C)
10. PÉRIODE DE QUESTIONS
11. CLÔTURE DE LA RÉUNION

## 1. OUVERTURE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

## 2. ORDRE DU JOUR RÉSOLUTION 2020-08-99

**SUR PROPOSITION** de Wilfrid Bérubé, appuyé par l'ensemble des membres du conseil il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

**Adoptée**

## 3. PROCÈS-VERBAUX

### 3.1 PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 JUILLET 2020 RÉSOLUTION 2020-08-100

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020

**CONSIDÉRANT QUE** les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

**SUR PROPOSITION** de Céline Dubé Ouellet, il est unanimement résolu par les membres du conseil municipal d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 juillet 2020

**Adoptée**

## 4. TRÉSORERIE

### 4.1 COMPTES RÉSOLUTION 2020-08-101

**ATTENDU QUE** le conseil prend acte de la liste des comptes payés de 32 476.63\$ (incluent les salaires) en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses de la directrice générale et des autorisations de paiement de comptes en regard des décisions prises dans le cadre de la séance ordinaire du 7 juillet 2020;

**ATTENDU QUE** le conseil prend en compte la liste des comptes à payer de 93 052.89\$ faite conformément aux engagements de crédit et aux dépenses autorisées en vertu de la délégation de la directrice générale;

**SUR PROPOSOTION** de Wilfrid Bérubé, il est unanimement résolu par les membres du conseil d'approuver la liste des comptes payés ainsi que des comptes à payer et d'autoriser leurs paiements.

**Adoptée**

## 5. CORRESPONDANCE

### 5.1 CORRESPONDANCE MUNICIPALE

La trésorière dépose la liste de la correspondance reçue depuis la séance du conseil du mois dernier. Elle résume les communications ayant un intérêt public à la demande du président.

- Réception d'un avis juridique pour le Ruisseau Dubé, il en découle que la municipalité n'a aucune obligation légale d'intervention relativement à ce cours d'eau
- Réception d'un avis juridique pour le chemin Belle-Vue, l'écoulement des eaux a un impact possible et susceptible d'endommager la voie publique. L'avocat a émis une recommandation de mandater un ingénieur en hydrologie en cas de poursuite potentielle.
- Denis Tardif, confirmation de la subvention PPA 9 000\$ soit 1000\$ de moins que l'an passé
- Bureau de poste de Lots-Renversés, demande d'ajout d'une boîte BPCOM coin chemin principal et chemin du lac
- Fabrique de Saint-Juste-du-Lac, demande une rencontre avec le conseil pour le projet de reconnaissance de l'Église comme étant un immeuble à caractère patrimonial

### 5.2 CORRESPONDANCE DU MAIRE

- Aucune correspondance reçue ayant un intérêt public

## 6 DOSSIER DU MAIRE

Le maire suppléant effectue un suivi des dossiers en cours ayant un intérêt public.

### 6.1 RETOUR SUR LE CONSEIL DES MAIRES DE LA MRC

- Aucun point contenu l'absence de réunion au mois de juillet

## 7. ADMINISTRATION

### 7.1 APPUI À AGROÉNERGIE DE L'EST/ PRIORITÉS BIOALIMENTAIRES VOLET 2 RÉSOLUTION 2020-08-102

**CONSIDÉRANT** l'importance de remettre en culture des terres en friche pour le territoire de la Vallée-des-Lacs;

**CONSIDÉRANT** l'importance de l'occupation dynamique du territoire;

**CONSIDÉRANT** la culture du panic érigé pour répondre au besoin grandissant de litière pour plusieurs entreprises agricoles;

**CONSIDÉRANT** l'importance de structurer cette culture par l'embauche d'un coordonnateur, pour une contribution de 1 600\$ par année pour les trois prochaines années;

**PAR CONSÉQUENT**, il est proposé par Yvan Lepage et résolu à l'unanimité des membres du conseil et résolu;

**QUE** la municipalité de Saint-Juste-du-Lac appui AgroÉnergie de l'Est, Coop de solidarité, dans le dépôt du projet dans un programme du MAPAQ, Priorités Bioalimentaires, volet 2, Appui à la réalisation de projets en réponse à des priorités bioalimentaires territoriales.

**QUE** la municipalité de Saint-Juste-du-Lac octroie la somme de 1600\$ par année pour 3 années consécutives pour la réalisation du projet.

## **7.2 ANNULATION DE SOLDE/MAUVAISE CRÉANCE RÉSOLUTION 2020-08-103**

**CONSIDÉRANT QUE** suite à une erreur administrative qui a causé le hors balance de 200\$ du dépôt #24

**CONSIDÉRANT** l'étude des transactions qui constitue ce dépôt

Il est proposé par Céline Dubé Ouellet, et résolu unanimement pas le conseil municipal;

**QUE** le conseil annule un solde de 200\$ au matricule 1180 23 5040

**QUE** le conseil reconnaisse qu'il s'agit d'une erreur administrative et que cette action la répare et supprime-le hors balance du dépôt 24.

## **7.3 AVIS D'ÉLECTION**

La directrice générale et secrétaire-trésorière avise le conseil, conformément à l'article 333 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, de la vacance sur le poste de maire de la Municipalité de Saint-Juste-du-Lac, et avise également le conseil qu'il a fixé, conformément à l'article 339 de cette même loi, la date du scrutin au 04 octobre 2020.

## **7.4 FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL LORS DES VACANCES DE LA CONSTRUCTION DÈS 2021 RÉSOLUTION 2020-08-104**

**SUR PROPOSITION DE** Wilfrid Bérubé, appuyé à l'unanimité des membres du conseil et résolu;

**QUE** le bureau municipal sera dorénavant fermé lors des vacances de la construction, dates déterminées par la CCQ, dès 2021.

**Adoptée**

## **7.5 ADVL MARKETING TERRITORIAL/VOLET 4, SOUTIEN À LA COOPÉRATION INTERMUNICIPALE DU FONDS RÉGION ET RURALITÉ RÉSOLUTION 2020-08-105**

**CONSIDÉRANT QUE** les municipalités composant l'Association de développement de la Vallée-des-Lacs se sont engagées avec la firme Visages Régionaux dans le cadre d'une démarche de marketing territorial dont l'objectif vise initier la création d'une marque commune afin contrer la décroissance démographique, la pénurie de main d'œuvre et à attirer de nouveaux investisseurs en faisant notamment la promotion de la région ainsi que des diverses offres d'emploi et d'occasion d'affaires sur le territoire

**CONSIDÉRANT** les récentes recommandations émises par Visages Régionaux concernant le déploiement de cette marque (au travers des différents canaux de communications existants) qui requièrent un financement complémentaire

**PAR CONSÉQUANT**, sur proposition de Céline Dubé Ouellet, appuyé à l'unanimité des membres du conseil et résolu;

**QUE** la municipalité de Saint-Juste-du-Lac désigne l'Association de développement de la Vallée des Lacs comme responsable de ce projet et l'autorise à déposer une demande de financement auprès du MAMAH dans le cadre du programme susvisé

**Adoptée**

**9. AFFAIRES NOUVELLES**

A)

B)

**10 PÉRIODE DE QUESTIONS**

Tenu selon le règlement en vigueur

**11 CLÔTURE DE LA RÉUNION**

**RÉSOLUTION 2020-08-106**

**SUR PROPOSITION** de Yvan Lepage à 20h21, il est résolu de clore réunion.

**Adoptée**

---

Mario Guimont, pro maire

---

Dominique Létourneau, directrice générale  
et secrétaire-trésorière